

# Formulaire d'auto-évaluation



Éducation et Formation  
Section des brevets  
et des dossiers des élèves

Pour les enseignants formés à l'étranger

.....  
Ce formulaire d'auto-évaluation vous familiarisera avec les exigences pour obtenir un brevet d'enseignement au Manitoba et vous aidera à décider si vous voulez présenter une demande d'évaluation de vos diplômes universitaires auprès de **World Education Services (WES)**.

## EXIGENCES GÉNÉRALES :

- Je suis citoyen canadien, immigrant admis (résident permanent du Canada) ou titulaire d'un permis de travail.
- J'ai suivi cinq années d'études postsecondaires (150 heures-crédits de cours)\*.
- J'ai obtenu un grade universitaire reconnu ou l'équivalent.
- J'ai terminé avec succès un programme de formation en enseignement reconnu.
- Je suis titulaire d'un brevet d'enseignement délivré par l'autorité compétente où j'ai terminé mon programme de formation en enseignement.
- Mon brevet d'enseignement n'a jamais été suspendu ou révoqué..
- Je n'ai jamais été reconnu coupable d'une infraction criminelle.
- Je n'ai jamais été reconnu coupable d'une infraction qui remettait en cause ma capacité à exercer la profession d'enseignant.
- Je maîtrise le français ou l'anglais.

## EXIGENCES EN MATIÈRE DE COURS :

### Matières enseignables :

L'une des exigences relatives aux études pour l'obtention d'un brevet d'enseignement est d'avoir terminé une **(1) majeure** et une **(1) mineure** dans une matière enseignable. Vous ne pouvez pas avoir une majeure et une mineure dans la même matière enseignable. Veuillez consulter le site Web de la [Section des brevets et des dossiers des élèves](#) pour une liste de matières enseignables.

\* L'heure-crédit est l'unité de base qu'utilisent les établissements postsecondaires agréés, notamment les universités manitobaines, pour reconnaître l'activité scolaire dont ils tiennent compte pour l'attribution des grades, des diplômes et des certificats. Au Manitoba, 3 heures-crédits équivalent à environ 3 heures d'enseignement par semaine pendant 13 semaines

# Formulaire d'auto-évaluation



Éducation et Formation  
Section des brevets  
et des dossiers des élèves

Pour les enseignants formés à l'étranger

- .....
- Je suis enseignant des années primaires ou intermédiaires (maternelle à la 8<sup>e</sup> année) et j'ai accumulé 18 heures-crédits dans le cadre d'une majeure enseignable et 12 heures-crédits dans le cadre d'une mineure enseignable. OU
  - Je suis enseignant du niveau secondaire (9<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année) et j'ai accumulé 30 heures-crédits dans le cadre d'une majeure enseignable et 18 heures-crédits dans le cadre d'une mineure enseignable.

## Formation en enseignement :

- J'ai accumulé 90 heures-crédits dans le cadre d'un diplôme de premier cycle et au moins 60 heures-crédits de cours universitaires en éducation, dont un stage pédagogique (stage pratique) de 24 semaines (30 heures-crédits) dans une salle de classe de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année.
- Je suis enseignant des années primaires ou intermédiaires et j'ai accumulé les heures-crédits suivantes dans les matières ci-après :
  - 6 heures-crédits en mathématiques;
  - 6 heures-crédits en physique ou en biologie;
  - 6 heures-crédits en français ou en anglais;
  - 6 heures-crédits en histoire ou en géographie, ou dans une combinaison de ces matières.

**Pour présenter une demande de brevet d'enseignement du Manitoba, vous devez d'abord faire une demande d'évaluation de vos diplômes universitaires auprès de World Education Services (WES).**

Quand la Section des brevets et des dossiers des élèves aura reçu votre rapport d'évaluation de World Education Services et que vous aurez soumis tous les documents exigés, elle procédera à l'évaluation de vos diplômes universitaires et vous communiquera l'un des trois résultats suivants :

- ✓ Vous répondez aux critères pour l'obtention d'un brevet permanent d'enseignement professionnel.
- ✓ Vous répondez aux critères pour l'obtention d'un brevet provisoire d'enseignement professionnel (valable pour trois [3] ans).
- ✓ Vous ne répondez pas aux critères pour l'obtention d'un brevet d'enseignement du Manitoba.

Pour obtenir plus de précisions, veuillez vous adresser à la [Section des brevets et des dossiers des élèves](#).